



Washington D.C., le 4 avril 2020

Son Excellence Monsieur Amadou GON COULIBALY  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement  
République de Côte d'Ivoire  
ABIDJAN  
S/C de SEM Mamadou HAIDARA  
Ambassadeur de la Côte d'Ivoire près les Etats-Unis  
WASHINGTON, D.C.

Objet : CORONAVIRUS – COVID-19 : Recommandations de l'Alliance  
Internationale pour les Personnes Handicapées (IDA)

Monsieur le Premier Ministre,

L'organisation DIDEPAS a accueilli avec soulagement l'annonce de la mise en place par le Gouvernement d'un plan budgétaire d'un montant de 1700 milliards de FCFA, axé sur les soutiens social, humanitaire et économique, afin de favoriser la reprise économique consécutive à la crise liée à cette pandémie. Je vous prie de recevoir mes plus vifs remerciements.

Dans le souci de contribuer à la prise en compte des personnes les plus vulnérables, je vous prie de trouver ci-joint les recommandations de l'Alliance internationale pour les personnes handicapées (IDA) sur les mesures spécifiques destinées aux personnes handicapées. DIDEPAS demeure convaincue que ces recommandations seront d'un apport appréciable au Gouvernement dans sa stratégie de sortie de crise sanitaire.

L'IDA, créée en 1999, est un réseau mondial d'organisations non-gouvernementales régionales et nationales des personnes handicapées et de leurs familles. L'IDA joue un rôle important de coordination des activités de ces organisations auprès de l'Organisation des Nations-Unies (ONU). L'IDA a joué un rôle déterminant dans la négociation et l'adoption de la Convention des Nations Unies relatives aux Droits des Personnes Handicapées (CDHP). Elle assure le suivi de la mise en œuvre de ladite Convention et en rend compte au Secrétaire Général de l'ONU.

L'IDA entend par personnes handicapées tout individu qui présente des déficiences physiques, ou mentales, ou intellectuelles et/ou sensorielles (visuelles ou auditives). Ces personnes sont susceptibles d'éprouver des besoins spécifiques en matière de soins et pourraient au pire être victimes de stigmatisation et discrimination.

Je saisis cette occasion pour porter à votre bienveillante attention que DIDEPAS a initié une « Chaine de Solidarité pour les Personnes les Plus Vulnérables face au COVID-19. » Il s'agit des sans-abris, enfants, personnes âgées, femmes, enfants de la rue, femmes enceintes, familles monoparentales, réfugiés et immigrants, étrangers, personnes en zone rurale, grands malades, personnes handicapées et leurs familles. Cette initiative porte sur les actions de sensibilisation, de plaidoyer, d'éducation et de soutien en faveur des personnes les plus vulnérables.

Je me propose de vous tenir régulièrement informé sur le sujet afin de vous accompagner dans la mise en œuvre du programme social inclusif du Gouvernement.

En vous réitérant mon entière disponibilité dans ce combat, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

Jeannette KAH LE GUIL



Fondatrice & CEO

202-361-5929

[jeannettekahleguil@didepas.org](mailto:jeannettekahleguil@didepas.org)

<http://didepas.dev-version.com/about/>

[www.didepas.org](http://www.didepas.org)

P. J. : Recommandations de l'Alliance internationale pour les personnes handicapées (IDA)